SUPERVISION DES TRAVAUX

16/12/2003

par M. KINGSFORD Amoah Directeur du Fonds Routier du Ghana

SOMMAIRE

- 1. Qu'entend-on par « Supervision » ?
- 2. Pourquoi superviser?
- 3. Méthodes de supervision
 - En amont du marché
 - Au cours de l'exécution
 - Supervision par le Fonds Routier
- 4. Conclusions

SUPERVISION DES TRAVAUX

« L'ensemble des procédés et des méthodes qui permettent de s'assurer que les fonds destinés aux travaux d'entretien sont effectivement mis en œuvre, avec un bon <u>rapport qualité/prix</u>. La supervision peut être assurée en continu ou de façon ponctuelle. »

2. POURQUOI SUPERVISER?

- Les travaux routiers sont souvent chers.
- Le Fonds Routier tire ses ressources des usagers et doit donc leur rendre compte du rapport qualité / prix obtenu au final
- Une utilisation bonne et effective des ressources garantit la confiance du grand public.
- Les entreprises routières ont tendance à maximiser leurs profits en "rognant sur des coûts".

3. MODES DE SUIVI

(a) En amont du marché:

- Appel d'offres ouvert
- Procédure d'attribution du marché

(b) Au cours de l'exécution :

- Contrôle et surveillance sur chantier en permanence
- Supervision par l'ingénieur chargé du projet au sein de l'autorité routière – de façon régulière et continue

(c) Supervision par le Fonds d'entretien routier :

- Suivi régulier par les ingénieurs du Fonds
 - De façon sélective
 - Leurs rapports sont incorporés dans les rapports mensuels du Secrétariat du Fonds

(c) Supervision par le Fonds d'entretien routier >>> suite <<<

- Visites sur le terrain par le Conseil du Fonds Routiers
 - Pour inspecter certains projets sur sélection
- Rapports des maîtres d'ouvrage sur les projets
- Procédure de décaissement

(d) AUDIT DE FIN D'ANNÉE

- Confié à des consultants indépendants
- Il comporte :
 - un volet financier
 - Un volet technique